

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2063 - JEUDI 17 JUILLET 2014

Fonction publique

L'Intersyndicale exige l'ouverture des négociations directes avec le gouvernement

Alors que le Premier ministre avait, au cours d'un récent entretien avec les membres de l'Intersyndicale de la Fonction publique, promis d'échanger avec les fonctionnaires autour de leur cahier des charges de sorte à aboutir à un partenariat gagnant-gagnant, le personnel de l'administration publique ne perçoit jusque-là aucun signe évolutif. Du recrutement des fonctionnaires à l'amélioration des salaires en passant par les soins médicaux et la retraite, telles sont les articulations essentielles du cahier des charges élaboré par l'Intersyndicale pour lequel le gouvernement se donne du temps pour en examiner les contours. D'où la grogne des agents et fonctionnaires de l'État sur fond d'une objection du projet d'impôt sur la rémunération que le gouvernement veut leur imposer. Ils exigent, par conséquent, l'ouverture des négociations directes avec le chef du gouvernement en vue d'aboutir à la mise en place d'un protocole d'accord à observer entre parties. [Page 11](#)



Un rassemblement des fonctionnaires à la place Golgotha à Kinshasa.



Du bois de la RDC exporté outre-atlantique

Commerce illicite du bois

La RDC a encore beaucoup à faire

Quoique le gouvernement fasse des efforts pour mieux contrôler l'exploitation dite « industrielle » destinée principalement à l'exportation outre-mer, le bois non certifié continue d'échapper à la vigilance des agents du ministère de l'Environnement pour être acheminé principalement vers l'Union européenne et la Chine. Les mesures édictées dans le cadre de la lutte contre l'exploitation illégale du bois peinent à produire leurs effets sur un terrain gangrené par des négociants et autres opérateurs véreux. Selon des experts, les efforts du gouvernement sont réels mais il est encore trop tôt pour mesurer les résultats de la nouvelle certification. La responsabilité du ministère en charge du secteur est donc engagée pour maîtriser les enjeux du trafic surtout à l'Est du pays où le déficit de l'autorité de l'État est capitalisé par des dizaines de groupes armés réputés maffieux. [Page 12](#)

INSTITUT FRANÇAIS

Place aux percussions à la Halle de la Gombe

Prévue en deux parties, la « Soirée percussion » prévue à la Halle de la Gombe le 19 juillet aura pour tête d'affiche la percussionniste Huguette Tolinga Lola qui occupera la scène accompagnée notamment de trois guitaristes, un batteur et un xylophoniste. Alors qu'elle assurera la seconde partie de cette soirée, il faudra s'attendre aussi à la voir derrière le micro et exécuter une chorégraphie. Le répertoire qu'elle compte livrer au public repose sur des compositions personnelles. On y retrouvera des influences de différents rythmes et sonorités de la RDC dans une mixture parfaite avec d'autres rythmiques africains. Avant la vedette susmentionnée, l'International ballet « Tamawata du Congo » assurera la première partie du spectacle. Créé en 1995, le groupe s'est constitué de manière bien plus dynamique qu'une simple troupe de danseurs. [Page 13](#)

INFRASTRUCTURES

La Cour des comptes « New look »

Le bâtiment de quatre étages flambant neuf devant abriter la Cour des comptes est opérationnel depuis le week-end dernier. Construit pour un coût total estimé à 1,5 million d'euros (soit deux millions de dollars), il se dresse sur une surface de 1.645 m² à côté de l'ancien bâtiment de trois niveaux construit sur un espace plus réduit d'à peine 690 m². Au total, les locaux de la Cour des comptes s'étendent désormais sur un espace de 2.335 m². Cet ouvrage s'inscrit dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance appuyé par l'Union européenne qui vise la réforme du secteur des finances publiques. Pour le ministre délégué aux Finances Patrice Kitebi, la RDC s'est lancée dans une réforme du secteur des finances publiques après des études approfondies menées depuis 2008. D'où l'effort du gouvernement pour se doter d'un plan stratégique de réformes de ses finances publiques. [Page 11](#)

LIGUE DES CHAMPIONS

La CAF a désigné les arbitres des matches V.Club-Al Hilal et Zamalek-Mazembe

La CAF a désigné un trio arbitral du Kenya pour la confrontation entre V.Club et Al Hilal à Kinshasa, tandis que les arbitres algériens ont été choisis pour le match entre Zamalek d'Égypte et TP Mazembe de Lubumbashi en quatrième journée du groupe A. Le trio arbitral kenyan pour la rencontre V.Club - Al Hilal est composé de l'arbitre central Davies Ogenche Omweno, ainsi que des arbitres Marwa Range (assistant 1) et Gilbert Cheruiyot (assistant 2). Le Gabonais Jean Didier Nziengui Nziengui a été, pour sa part, désigné commissaire au match. La rencontre Mazembe-Zamalek sera arbitrée par Djamel Haimoudi d'Algérie et ses compatriotes Abdelhak Etchiali (Assistant 1), Mahmoud Mounir Bitam (Assistant 2), et Mustapha Ghorbal (Arbitre de réserve). Mahamat Abdoulaye Lawandji du Tchad a été désigné commissaire au match. [Page 13](#)

ÉDITORIAL

Congo-France

Les manœuvres judiciaires et médiatiques auxquelles se livrent depuis des années, en France même, une poignée d'extrémistes congolais, manipulés par des forces pour le moins obscures, n'ont finalement modifié en rien les relations de confiance qui existent entre nos deux pays. Même si elles ne sont pas terminées, le but qu'elles visaient est, lui, devenu hors de portée des acteurs de cette agression : non seulement Brazzaville et Paris ne réduisent pas leur coopération, mais tout indique, au contraire, que celle-ci va encore se développer dans les mois et les années à venir.

Rendons hommage, avant d'aller plus loin, à ceux et celles de nos dirigeants qui étaient et sont toujours pris pour cibles. S'ils, ou elles, étaient tombés dans le piège que leur tendaient ces adversaires irréductibles, un lien essentiel aurait été rompu entre deux pays que l'histoire, la langue, la culture, la diplomatie, l'économie même unissent depuis cent cinquante ans. Et la France aurait perdu l'un de ses plus fidèles alliés sur le continent africain.

Ceci étant dit, allons un cran plus loin et projetons nous dans le proche avenir. Il est évident, pour les observateurs en tout cas, que la patrie d'adoption de Pierre Savorgnan de Brazza, dont les restes mortels sont inhumés sur les rives du fleuve Congo, va devoir réapprendre l'Afrique si elle veut demeurer une grande puissance : réapprendre l'Afrique c'est-à-dire, cesser de voir dans ses partenaires africains des pays pauvres, en proie à la misère et à la corruption, livrés à la mauvaise gouvernance ; réapprendre l'Afrique, c'est-à-dire comprendre que les peuples la composant occuperont une place clé dans le monde de demain.

Dans ce travail de mise à niveau des élites françaises, que les crises au Mali et en Centrafrique vont probablement accélérer, les Congolais se trouvent tout naturellement placés au premier rang. Fins connaisseurs de l'Hexagone, où vit une puissante diaspora, ils feront sauter l'un après l'autre les verrous politiques et intellectuels hérités de la période coloniale. Pour peu que l'État congolais se mobilise en activant sa diplomatie et en mobilisant ses ressortissants sur le terrain, nous nous imposons comme des partenaires incontournables de la nouvelle France qui surgira de la crise présente. Comme l'on dit en langue populaire « l'enjeu en vaut la chandelle ».

Les Dépêches de Brazzaville

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Les femmes de Baongo favorables au changement

Regroupées au sein de la plateforme « Concertation citoyenne » avec, à leur tête, **Françoise Mounzenze, les femmes de l'arrondissement 2, Baongo, ont dit « Oui » au changement de la Constitution du 20 janvier 2002.**

Dans une déclaration lue au cours d'une rencontre tenue le 14 juillet à Brazzaville, elles disent ne plus vouloir connaître les conflits armés qui ont émaillé l'histoire du Congo et les ont été profondément meurtries. « Nous avons assisté, impuissantes, au massacre de

nos enfants quand nous-mêmes étions victimes de viols. Les traumatismes sont encore présents dans nos mémoires », a déclaré l'une d'entre elles, ajoutant : « Nous avons retrouvé la paix qui nous permet de vaquer aujourd'hui à nos tâches quotidiennes. Elle doit être maintenue et, au besoin, consolidée. »

Cependant, le débat politique sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 fait naître des inquiétudes pour la paix et la sécurité dans notre pays, souligne la déclaration. Non, les mamans

ne veulent plus vivre les situations douloureuses du passé. Elles disent Non à toute ambition politique qui oublie leurs intérêts fondamentaux. Elles rappellent que dans l'esprit du dialogue et de la concertation de Dolisie, la construction du pays doit être l'affaire de tous. Aucun Congolais ne devrait être exclu de cette lourde tâche. C'est ainsi que les mamans soutiennent l'idée de changer la constitution afin de créer les conditions d'éducation de tous dans l'œuvre de construction nationale par le vivre-ensemble du peuple.

Jean-Jacques Koumbema

ÉLECTIONS LOCALES

L'URC vise sept départements au moins

L'Union pour la restauration du Congo (URC), le parti de **Dominique Basseyla, a exprimé sa volonté de se présenter dans au moins sept départements.**

Le secrétaire général de l'URC, Alain Marcel Diakabana Loubassou, a dit que le parti voulait se conformer à la loi sur les partis politiques dont le financement est rigoureux. Désormais implantée dans quasiment tous les départements du Congo, l'URC vise maintenant les élections locales et sénatoriales. « On s'attelle à accomplir ce que la loi nous demande de faire.

Nous estimons aujourd'hui qu'il n'est pas bon de pratiquer la politique de la chaise vide. Nous avons décidé de participer à toutes les grandes rencontres de ce pays parce que, pour vivre, un parti politique doit participer au processus électoral », a déclaré Alain Marcel Diakabana.

Quant au nombre de circonscriptions dans lesquelles l'URC va se positionner, le secrétaire général du parti a indiqué : « Aujourd'hui, on ne peut pas le dire avec exactitude parce qu'à la fin, les différents par-

tis de l'Alliance vont se retrouver pour essayer de regarder où présenter telle ou telle liste et comment faire les différents arbitrages pour satisfaire tant soit peu les différents partis. »

Il faut rappeler que l'URC fait partie de la plateforme dénommée Convention des partis républicains (CPR), qui regroupe en son sein six formations politiques, dont le Conseil national des républicains (CNR) du pasteur Ntumi et le Parti républicain et libéral (PRL) de Nick Fylla.

Jean-Jacques Koumbema

PARTI POUR L'ACTION DE LA RÉPUBLIQUE

La sortie officielle prévue pour le 11 août prochain

Dirigé par l'ancien candidat à l'élection présidentielle de 2009, Anguio Nganguia Engambé, le Parti pour l'action de la République (PAR) fera sa sortie officielle le 11 août 2014 au Palais des congrès de Brazzaville, sous l'égide de son président.

Dans un communiqué publié hier à Brazzaville, le secrétaire général du PAR, Simon Gérard Ndala, a indiqué que cette sortie publique serait suivie du premier congrès ordinaire de ce mouvement politique, sur le thème de « l'alternance politique et

la pure vision du développement de la République du Congo ». Des délégués issus de douze départements du Congo seront présents aux deux cérémonies.

Candidat indépendant à la dernière présidentielle au Congo, Anguio Nganguia Engambé souhaitait, à l'issue de ce scrutin, la création d'un mouvement politique portant ses aspirations fondées sur une vision centriste au regard de la donne politique du pays.

Thierry Nougou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustine Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngonu

IMPIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphane Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INTERVIEW

Serge Ikiémi : « Le Congo subit une véritable hémorragie financière »

L'auteur de ces propos est un spécialiste des banques et de la finance.

Contrairement à nombre de ses congénères qui évoluent dans l'administration publique, cet universitaire de 45 ans surfe, depuis une année, sur sa propre structure spécialisée dans le change, le transfert et le micro-crédit (MCO). Dans cet entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, Serge Ikiémi, auteur de plusieurs essais se livre à une véritable autopsie du secteur bancaire congolais.

Quelle lecture faites-vous, aujourd'hui, sur la situation des banques au Congo ?

Le Congo compte actuellement une dizaine de banques chapeautées par la Béc et la Bdéac. La première coordonne et la seconde s'occupe des questions de développement. Cela dit, au sortir de la guerre (1997), vu le niveau de délabrement du secteur, l'État a dû procéder à la libéralisation et à la privatisation. Aujourd'hui, le secteur est assaini au point que les banques sont même en surliquidités.

Comment expliquez-vous cette surliquidité ? Est-ce un atout ou une menace ?

Elle est la conséquence du système en amont. Car, après que le secteur a été assaini et repris par les étrangers, on a constaté un regain de confiance avec des particuliers qui sont revenus épargner en masse. S'ajoute

la frilosité des banquiers à accorder des crédits au regard des premières expériences faites de non remboursements. Cette peur des banquiers à libérer les crédits explique donc la surliquidité.

L'autre explication repose sur le fait que les usagers n'arrivent pas à présenter des projets bancables, techniquement bien ficelés, avec un business plan, etc.

Quels sont selon vous les défis pour les banques installées au Congo ?

Il y a surtout l'inculture des usagers qui ne comprennent pas l'outil bancaire. Ce qui nécessite un travail de pédagogie sur les produits bancaires en commençant par la monétique, les cartes bancaires, car les clients ne sont pas encore habitués à ce type de produits. Il va falloir aussi éduquer les populations et les opérateurs économiques dans la conception des projets.

Est-ce ce qui explique le faible taux de bancarisation dans notre pays, soit 5% ?

Le taux de bancarisation est encore très faible au Congo et cela est dû à l'infrastructure qui n'est pas encore réellement en place. Je fais allusion à l'Internet, à l'électrification, à la téléphonie et à l'agglomération qui reste concentrée entre Brazzaville et Pointe-Noire (deux grandes villes du pays). Ailleurs, l'infrastructure



Serge Ikiémi

demeure encore un luxe. C'est ce défi qu'il faut relever.

Seule une urbanisation équilibrée pourra faire renverser la tendance en créant un déclic chez les banquiers qui suivraient alors le mouvement. Or au Congo, l'activité économique n'est visible que dans les trois grandes villes du pays avec des exceptions pour Nkayi (la Bouenza), où on compte des industries sucrières et de cimenterie, et à Ouesso (la Sangha) grâce à la présence des sociétés forestières comme CIB et IF0.

On retient donc que le développement des banques est lié à celui du pays en général. Plus il y aura déconcentration des populations, plus les banques vont élargir leurs activités.

En lisant vos nombreux

ouvrages, vous évoquez la fuite des capitaux...

C'est une réalité au Congo. Et nous parlons même d'hémorragie financière car il y a plus de transferts financiers en direction de l'étranger que d'entrées. Nous sommes à 90 % d'envois contre 10% de réceptions. À moyen ou long terme, le phénomène peut constituer une menace parce que cela suppose que l'économie congolaise est extravertie et que le pays vit essentiellement des exportations. Il faut inverser la pyramide en poussant les Congolais à produire de la valeur ajoutée. Je pense aux produits manufacturés pour augmenter nos exportations afin de faire entrer des devises.

Un autre problème, c'est la sécurité financière à cause du secret bancaire qui laisse à désirer au point de faire craindre les gens qui ont amassé des « fortunes honteuses ». Pour ces gens qui ont gagné leur argent de manière impropre, il est honteux d'exhiber cette fortune. Ils sont obligés de la garder à l'étranger, craignant d'investir localement. C'est un manque à gagner pour l'économie alors que l'idéal serait que ces personnes se sentent en sécurité en épargnant sur place. En majorité, il s'agit des opérateurs politiques. Si on peut créer des conditions de sécurité pour ces « fortunés honteux », l'économie en tirerait profit. Il est aussi vrai que certains individus

manifestent cette crainte de l'inconnu. Les lendemains étant incertains en Afrique, chacun reste plus ou moins prudent.

« Le Franc CFA : d'où vient-il, où va-t-il ? », tel est le titre d'un de vos ouvrages. Avez-vous des réponses à ces questions que vous soulevez ?

Le CFA va dans les difficultés. Un avenir qui annonce des hauts et des bas par le fait que, pour l'heure, son arrimage à l'euro occulte l'indépendance financière de nos pays dont la santé financière dépendra de l'Europe. Du point de vue de la stabilité, nous en tirons profit car le Franc CFA, soutenu par la Banque française hier, est aujourd'hui soutenue par la Banque européenne. Mais vu sous l'angle de la souveraineté, nous perdons. La souveraineté suppose un pays, un territoire, une monnaie. Or, nous avons les deux premiers mais nous n'avons pas de monnaie. Nous sommes dans ce cas soumis à l'épreuve de dévaluation à moyen ou long terme. Il nous faut des plans A, B et C, pour faire face, un jour, à l'imprévu. Je suis pour la monnaie africaine. Je vis comme une révolte, le fait que le CFA de l'Afrique de l'Ouest soit d'abord évalué en euro pour une consommation en CFA d'Afrique centrale. Cette perte des changes d'une zone à une autre doit nous interpeller

Propos recueillis par Jocelyn Francis Wabout

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'ambassadeur de France Jean Pierre Vidon s'informe sur le fonctionnement de l'institution

Considérée comme l'une des institutions phares de la République du Congo, le diplomate français a voulu en savoir plus auprès du président de l'institution, Jean Marie Tassoua, sur la composition et le fonctionnement du Conseil économique et social (CES) congolais, avant d'aborder plusieurs autres questions de coopération bilatérale.

L'entretien entre les deux personnalités a eu lieu le 15 juillet au siège du CES, au cours duquel l'ambassadeur de France au Congo a eu droit à toutes les informations souhaitées sur l'institution.

Dans les détails, le diplomate français a été édifié de manière claire, sur la composition du CES congolais, sur la manière dont ses membres sont désignés ainsi que sur le fonctionnement global de cette institution constitutionnelle.

Ayant été édifié par son inter-

locuteur, Jean Marie Tassoua, l'ambassadeur français est sorti satisfait car il a constaté de réelles similitudes de fonctionnement avec le Conseil économique et social de son pays. « J'ai voulu savoir auprès du président quel était la composition de son institution, comment sont désignés les membres de cette assemblée. Il y a des similitudes dans l'esprit avec ce que nous faisons en France. Puisque l'ambition du Congo est de pouvoir créer une institution aux normes recom-

mandées, de façon à protéger les populations et cela me paraît essentiel », a souligné Jean Pierre Vidon.

À cette occasion, les deux responsables ont évoqué des questions de coopération bilatérale entre les conseils économiques congolais et français, dont un partenariat étroit avait déjà été conclu depuis quelques années. Selon le diplomate, cette coopération s'ajoute aux liens spécifiques avec l'ensemble des États francophones, dans le cadre de l'organisation qui regroupe



Jean Marie Tassoua et Jean Pierre Vidon pendant l'audience

les conseils économiques et sociaux francophones. Les deux hommes ont également évoqué la question de la responsabilité sociale des entreprises congolaises. Par ailleurs, en vue de permettre au CES de remplir ses missions avec succès et combler les attentes des populations congolaises, Jean Pierre Vidon a promis d'apporter un soutien particulier à cette institution. Par ailleurs, au sujet de l'orga-

nisation, à Brazzaville, d'une cérémonie consacrée à la vulgarisation de la charte sociale entre le Congo et le Maroc, le diplomate français a adhéré à l'initiative. « C'est un événement extrêmement important. J'ai eu l'occasion de parcourir cette charte sociale et j'ai vu par exemple qu'il intègre les droits de l'homme. Or pour la France c'est un thème primordial », a conclu Jean Pierre Vidon.

Firmin Oyé

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de traite et la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biobibliographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Jésus Guanache, Professeur d'histoire, Universidad de la Habana, Cuba
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, ancien membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba

Président de la commission scientifique

apbokiba@yahoo.fr

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Arrêter un chef d'État en exercice ne relève pas de l'opération de police. Il faut un consensus des États... Quand Milosevic [l'ancien président serbe, NDLR] a été arrêté, le mandat était public. »

Luis Moreno-Ocampo, ancien procureur de la CPI, Jeune Afrique, 30 novembre 2010

« Les communautés locales soutiennent les pirates quand il n'y a pas de meilleure alternative pour obtenir des rentrées d'argent régulières »

Federico Varese, co-auteur du rapport publié dans le British Journal of Criminology par l'Université d'Oxford et le King's College de Londres, Afrik.com, 10 juillet 2014

« Une société ne fonctionne pas en s'appuyant uniquement sur une majorité ou sur une minorité. Il faut chercher tout ce qui permet à tout le monde d'être d'accord..., tout en sachant qu'on ne peut pas être d'accord sur tout. »

Basile Guissou, sociologue et homme politique burkinabé, le Faso.net, 16 juillet 2014

« Sans une bonne gouvernance économique et politique, allant de pair avec la promotion des valeurs démocratiques et la réduction de la corruption, il ne peut en effet y avoir de développement durable. »

Léonard Wantchékon, économiste béninois, professeur à l'université de Princeton (New Jersey), Jeune Afrique, 15 juillet 2014

« Un cessez-le-feu sans parvenir à un accord est exclu. En temps de guerre, on ne cesse pas le feu pour ensuite négocier. »

Fawzi Barhoum, porte-parole du Hamas à Gaza, le Figaro, 15 juillet 2014

« Lors d'un match, la partisanerie est sans doute l'affirmation bruyante d'une identité mais aussi la condition nécessaire de la plénitude de l'émotion. »

Christian Bromberger, ethnologue et essayiste français, Le Monde diplomatique, juin 1992

BACCALAURÉAT TECHNIQUE 2014

1 636 candidats admis dès le premier tour

Sur l'ensemble du territoire national, 1 636 élèves ont été admis; 6 052 ont été déclarés admissibles au premier tour du baccalauréat technique de la session de juin 2014 sur 23 812 candidats.

La délibération concernant cet examen qui ouvre les portes aux études supérieures s'est déroulée le 16 juillet au lycée technique industriel 1er-Mai de Brazzaville. Selon le président général des jurys, Gabriel Bissanga, ces résultats sont en nette progression par rapport à l'année dernière qui avait connu un taux de réussite de 18% sur plus de 24 000 candidats présentés. La moyenne retenue cette année pour l'admission était de 10 et

de 8 pour l'admissibilité.

Brazzaville occupe la première place avec 1 150 admis et 3 716 admissibles. Pointe-Noire est le deuxième département avec 356 admis et 1 786 admissibles. Le département de la Cuvette est troisième avec 77 admis et 251 admissibles. La Lékoumou a eu 26 admis contre 20 admissibles.

Le Niari a obtenu 12 admis et 137 admissibles. Le département des Plateaux a enregistré 5 admis et 23 admissibles. La Sangha a eu 6 admis et 47 admissibles. Le département de la Likouala n'a pas eu d'admis mais a obtenu 3 admissibles. Les départements de la Bouenza et de la Cuvette-Ouest ont respectivement eu 1 admis, 19 admissibles, 3

admis et 50 admissibles. Le Kouilou et le Pool n'ont pas encore de lycées techniques.

« Nous avons tenu compte des textes en vigueur. Ceux qui sont déclarés admis sont ceux qui ont obtenu une moyenne supérieure ou égale à 10 et les admissibles se trouvent entre 8 et 9,99 », a souligné le président général des jurys.

Le deuxième tour du baccalauréat technique commencera le 22 juillet. Les résultats de cette session peuvent être consultés sur le site internet des examens et concours du ministère de l'Enseignement technique professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi :

www.mycongoedusoft.net/home.html

Tiras Andang

INTÉGRATION À LA FONCTION PUBLIQUE

Les journalistes pigistes et bénévoles sont mécontents

Deux cent cinquante journalistes pigistes et bénévoles du ministère de la Communication ont entamé un sit-in et une grève de la faim devant le ministère de la Fonction publique pour réclamer un nouveau quota d'intégration.

Après leur formation à l'université Marien-Ngouabi et dans des écoles, ces journalistes pigistes et bénévoles ont été affectés dans les médias d'État. Problème : depuis deux à quatorze ans, ils ne sont pas intégrés à la Fonction publique et ne sont pas payés.

Le quota octroyé par le minis-

pour réclamer notre intégration. Depuis 2010, le ministère de la Communication n'a toujours pas de quota et pendant ce temps, on a recruté dans d'autres ministères comme celui de l'Enseignement, de la Santé ou des Affaires sociales... Nous sommes là simplement parce qu'on réclame des postes budgétaires à l'État qui nous a formés », explique Herman Babiessa, président de ce collectif.

Refusant de souffrir en silence alors que la situation s'éternise, ils ont donc décidé de camper

« Nous constatons que le quota donné ouvre cinquante places. C'est comme si on n'avait pas pris en compte nos doléances. Nous sommes venus pour demander que les engagements soient honorés »

tière de la Fonction publique ne concerne que cinquante postes alors qu'ils sont plus de deux cent cinquante à attendre leur intégration.

« En février 2014, nous avons organisé une manifestation

devant les bureaux du ministre de la Fonction publique. « On nous a demandé de constituer des dossiers sans oublier personne pour être recrutés. Nous avons même travaillé ensemble pour compléter, valider certains

dossiers et en rejeter d'autres. Nous constatons que le quota donné ouvre cinquante places. C'est comme si on n'avait pas pris en compte nos doléances. Nous sommes venus pour demander que les engagements soient honorés », a poursuivi Herman Babiessa.

Armés de casseroles et de morceaux de bois, les journalistes pigistes et bénévoles font un bruit assourdissant empêchant ainsi les agents du ministère de travailler dans leurs bureaux. « Le troisième millénaire est celui de la communication et nous sommes en train de vieillir sans être recrutés [...]. C'est une partie de notre vie qui est sacrifiée », a conclu Herman Babiessa.

Ces journalistes pigistes et bénévoles travaillent dans des structures et médias d'État : l'Agence congolaise d'information, Radio et Télé-Congo, l'Imprimerie nationale, Radio-Brazzaville, Radio et Télé-Pointe-Noire, la Nouvelle République ainsi que du cabinet du ministère de la Communication.

Fortuné Ibara



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIÈRE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

ENVIRONNEMENT

Le Congo lance l'inventaire des substances chimiques

Vingt-quatre consultants répartis en six équipes de quatre membres chacune, ont reçu la mission de répertorier les pesticides des sites contaminés ainsi que les nouveaux produits chimiques utilisés par les sociétés installées à travers le territoire national

Leur objectif est de collecter, d'analyser puis de fixer les priorités nécessaires pour la mise à jour du plan national de mise en œuvre de la convention de Stockholm. Les autres missions pour ces consultants sont l'évaluation de la capacité d'infrastructures et du cadre institutionnel ainsi que la définition de la capacité de gestion et de gouvernance du Congo.

Ces consultants ont été présentés au public, le 15 juillet à Brazzaville, à l'occasion de la cérémonie de lancement de l'opération dite « Inventaire des polluants organiques persistants » organisée par le ministère



du Tourisme et de l'Environnement. « La mise à jour du Plan national est une obligation de chaque pays signataire de la convention de Stockholm.

« C'est auprès d'eux que nous pourrions recueillir des informations nous permettant d'établir des diagnostics exacts »

C'est une base indispensable qui permettra à notre pays de développer et de conduire d'autres projets visant à résoudre les premières priorités

dudit plan et d'avoir un environnement sain », a déclaré le conseiller administratif et juridique du ministre du Tourisme et de l'Environnement, Hyggin

Bellarmin Elenga. Remerciant, par ailleurs, les cadres du ministère pour le choix porté sur eux, Brice Séverin Pongui a, au nom de tous les consultants,

Un échantillon de consultants sélectionnés

souhaité une étroite collaboration avec les acteurs des secteurs publics et privés ainsi qu'avec ceux des organismes non gouvernementaux. « C'est auprès d'eux que nous pourrions recueillir des informations nous permettant d'établir des diagnostics exacts », a-t-il relevé.

Son programme pays, en cours de validation, portera sur les composantes telles que le développement industriel via la mise en place d'une politique industrielle

et de renforcement des capacités productives et commerciales ; la promotion des petites et moyennes entreprises grâce à l'accroissement du volume des investissements ; et le développement des chaînes de valeur. L'environnement et le développement durable seront de même concernés.

Rappelons que la convention de Stockholm est un traité international en matière de protection de la santé humaine et de l'environnement contre les effets néfastes des substances particulièrement toxiques. Le Congo a adhéré à cette convention en 2001 avant de la ratifier en 2006. Cette ratification avait permis au Congo d'être non seulement éligible, mais également de bénéficier de l'appui financier du Fonds pour l'environnement mondial puis technique de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

Lopelle Mboussa Gassia





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




Gratuit

ALIMENTATION ET SANTÉ

L'évaluation de la toxicité des aliments

La toxicologie au niveau des denrées alimentaires fait l'objet de beaucoup d'études en raison de son caractère plus que vital. Elle peut être classée en 3 groupes.

Il y a la toxicologie due à des substances naturellement présentes dans des végétaux ou animaux, la toxicologie due à des contaminations de nature chimique et enfin celle due à certains additifs utilisés lors de la fabrication des aliments. Les deux dernières ont déjà été évoquées.

La toxicité d'une substance est toujours en relation avec la dose. Pour cette raison, il n'y a pas de substances toxiques d'une part et des substances non toxiques d'autre part, mais uniquement des différences dans le degré de toxicité. Ce qui implique trois types de toxicité : la toxicité aiguë, la toxicité à court terme et la toxicité à longue échéance.

Quelles que soient la nature et l'origine des composés toxiques, les méthodes mises en œuvre pour l'évaluation de la toxicité sont les mêmes. La toxicité aiguë s'évalue en administrant la substance en cause en une seule fois, de façon à établir approximativement la dose qui provoque la mort dans un délai maximum de 15 jours, de 50% des animaux en expérience appelée Dose Léthale 50. Par la suite on détermine la dose la plus élevée qui n'exerce aucun effet. On évalue généralement cette toxicité aiguë sur trois espèces d'animaux dont l'une n'est pas un rongeur. L'intérêt de cette évaluation est de permettre d'écarter les substances trop toxiques pour l'homme. On le détermine quand une dose de deux grammes par kilogramme de poids corporel ne révèle aucune toxicité.

La toxicité à court terme s'étudie en administrant à l'animal des doses répétées de la substance en cause pendant une période de l'ordre de 10% de la durée normale de vie, ce qui correspond à 90 jours pour le rat et 1 an pour le chien. Cependant, cette étude ne suffit pas pour juger de l'existence ou de l'absence d'une possible action cancérigène ou tératogène. Mais elle oriente les épreuves de toxicité à long terme, surtout au niveau des organes et des fonctions que l'on doit spécialement surveiller.

La toxicité à longue échéance est évaluée par l'administration de la substance en cause à doses répétées pendant une période s'étendant sur la plus grande partie de la vie de l'animal et sur plusieurs générations. Une toxicité à longue échéance peut résider aussi dans une action mutagène dont la manifestation exige plusieurs générations de nombreux individus.

Cette évaluation de la toxicité est d'une importance capitale car elle permet d'éduquer le consommateur sur les doses des aliments à consommer sans aucun danger.

Par Ange KOUNKOU

Président de l'Association pour la promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

GRUPE YANNICK

SECURITY GUARD, cherche comptable, agent de sécurité et agent à moto Djakarta
Tél. : 06 679 78 78

FORUM DE BRAZZAVILLE SUR LA CENTRAFRIQUE

Les contestataires durcissent leur position

Dans une lettre envoyée à la présidente de la délégation de la ville de Bangui le 15 juillet, le président du Mouvement démocratique pour la renaissance et l'évolution de la Centrafrique (MDREC), Joseph Bendounga, demande l'autorisation d'organiser une marche pacifique à Bangui contre le forum de Brazzaville.

Alors que cette manifestation est prévue le vendredi 18 juillet, d'autres communiqués publiés il y a 24 heures vont dans le même sens. C'est à l'issue du dixième sommet de l'Union africaine à Malabo, en Guinée-Équatoriale, le 27 juin dernier, que les chefs d'État de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac) avaient décidé de la tenue d'un forum inter-centrafricain à Brazzaville. Ce forum de réconciliation nationale prévu du 21 au 23 juillet devait regrouper tous les acteurs de la crise centrafricaine sans exclusion, partis politiques et société civile. Mais au lendemain de cette proposition de sortie de crise, nombreux ont été les responsables politiques, religieux et les associations — environ quarante-neuf mouvements —

à critiquer le choix de Brazzaville. Selon eux, le forum doit se tenir à Bangui, la capitale centrafricaine. Le 15 juillet, le président du MDREC a saisi la présidente de la délégation spéciale de la ville de Bangui pour demander l'autorisation d'organiser une marche pacifique contre le forum de Brazzaville.

Le même jour, dans un communiqué, Me Henry Pouzere, ancien ministre, coordonnateur de la plate-forme « Sauvons la Centrafrique », a déclaré avoir décliné l'invitation de Brazzaville. « Les thématiques à discuter lors de ce forum doivent être librement retenues par les différentes composantes de la nation impliquées dans le processus, de façon à aborder toutes les nécessités », peut-on lire dans ce communiqué. Par ailleurs dans la nuit du 15 au 16 juillet, sur les ondes de la radio nationale et de la radio ndèkè luka, Jean Serge Bokassa a déclaré, quant à lui, être opposé au choix de la tenue de ce forum à l'extérieur de la Centrafrique.

L'ancien ministre de la Jeunesse a néanmoins indiqué qu'il restait disponible à apporter sa contribution

au processus de réconciliation.

« La jeunesse sera belle et bien représentée à Brazzaville »

Le Conseil national de la jeunesse centrafricaine estime qu'il est urgent que toutes les parties en crise se rendent au forum de Brazzaville afin de donner une chance à un retour de la paix dans le pays. « La jeunesse sera belle et bien représentée à Brazzaville », annonce le conseil dans une déclaration.

D'après des sources concordantes, la difficulté concernant l'organisation du forum inter-centrafricain ne réside pas dans le choix de la ville où il se tiendra, mais dans l'ordre du jour et des conclusions qui en découleront. Certains Centrafricains craignent que les conclusions de ces assises soient imposées par les chefs d'État de la Céac. C'est le cas d'un accord tacite qui aurait été trouvé en janvier à N'Djamena lors d'une réunion des chefs d'État de la sous-région. L'idée était que si un président chrétien était élu, ce qui est le cas de Catherine Samba-Panza, le Premier ministre serait un musulman.

Nestor N'Gampoula
et Fiacre Kombo

MALI

Alger accueille les négociations de paix entre le gouvernement et les rebelles

Les autorités maliennes et les groupes armés ont entamé des pourparlers le mercredi 16 juillet dans la capitale algérienne pour tenter de trouver un accord global et définitif visant à mettre fin aux violences dans le pays.

De nombreux observateurs estiment déjà que ces discussions s'avèrent difficiles pour les négociateurs puisque les rebelles du nord du Mali continuent de réclamer l'autonomie de la région de Kidal. Le pouvoir en place ne veut rien savoir arguant que l'intégrité du territoire et le caractère laïc de l'État ne sont pas négociables.

Avant de se rendre à Alger, les responsables du MNLA s'étaient insurgés contre les propos du Premier ministre malien, Moussa Marra, selon lesquels ni indépendance, ni l'autonomie ne seraient à l'ordre du jour lors de ces négociations. « Si c'est comme ça, mieux vaut rester chez soi et ne pas gaspiller d'essence », avait commenté le mouvement armé.

Pour Modibo Keita, haut représentant du président malien pour le dialogue inclusif inter-maliens qui se trouve à Alger en sa qualité de facilitateur dans ce dossier, ce premier round des négociations avec la rébellion doit être un « temps des compromis ». « L'équipe des négociateurs, c'est d'un côté les mouvements armés et ses quatre composantes et le gouvernement de l'autre. Le gouvernement va

certainement faire des offres aux groupes armés et discuter avec l'accompagnement des techniciens et des cadres », a-t-il déclaré.

De son côté, le gouvernement algérien, qui donne de l'importance à cette rencontre rassemblant toutes les parties, se veut rassurant quant à l'aboutissement des pourparlers. « Nous sommes en mesure de voir une lueur au bout du tunnel », a souligné le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, lors d'une première séance de travail avec la délégation de l'État malien.

« Il faut arrêter les accords précipités », a avancé un négociateur du MNLA pour qui ces pourparlers ne sont qu'une étape parmi d'autres, les accords signés précédemment sous les auspices d'Alger étant toujours restés sans effet.

Mardi, à la veille de la rencontre d'Alger, Bamako et les groupes armés ont procédé à un échange de prisonniers : 86 détenus et 45 militaires et policiers ont été échangés contre 41 Touaregs.

Signalons que ces pourparlers inter-maliens sont le premier face à face formel entre les deux parties depuis l'élection présidentielle il y a un an. Ce sont aussi les premières négociations rassemblant l'ensemble des parties depuis l'accord intérimaire de Ouagadougou, en juin 2013. Cet accord prévoyait l'ouverture d'un dialogue inclusif inter-maliens soixante jours après l'entrée en fonction du gouvernement issu des urnes.

N.N'G.

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



☑ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

☑ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

Tél. : 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Tél. : 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

RELIGION

L'Église anglicane dit oui à l'ordination des femmes évêques

Réunie en synode à York, l'Église officielle d'Angleterre a décidé de tourner une page historique. Pas sûr que les protestants d'Afrique applaudissent tous.

C'est fait : l'Église anglicane va désormais autoriser que des femmes-prêtres deviennent désormais évêques. La décision poussait à la porte de l'Église officielle d'Angleterre depuis quelques années. En 2012, elle avait déjà failli entrer dans les annales mais le vote négatif qui l'avait renvoyée à plus tard, assez étriqué (six voix de différence), indiquait suffisamment que le Synode général n'était plus unanime contre une évolution sur cette question. Et que les choses allaient basculer. Les premières femmes-évêques de l'Église d'Angleterre pourraient monter sur l'autel dès l'année prochaine. Le Synode général, la plus haute instance habilitée à prendre les décisions touchant à la pratique religieuse des 80 millions d'Anglicans dans le monde a, cette fois, dégagé une large majorité des plus du tiers requis. Les trois collèges qui le composent : le collège des évêques, celui des prêtres et celui des laïcs ont dit oui. Pour la doyenne des prêtres-femmes anglicanes, Jane Hedges, « le temps est venu de régler ça et d'aller de l'avant ». Elle pour-

rait faire partie de la première « fournée » des femmes-évêques au sein de l'Église d'Angleterre. Pour le chef de cette Église, Justin Welby, archevêque de Canterbury, « cela marque le début d'une grande aventure, d'une quête d'épanouissement mutuel, malgré les désaccords qui dans certains cas persistent ».

Et les désaccords, il y en a en effet, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église anglicane. Ceux que les médias ont vite fait d'appeler les conservateurs n'entendent pas se plier à une règle qui passe par pertes et profits des siècles de pratique qui ont fini par formater les esprits. Car, aussi paradoxalement que cela soit, la question des femmes a toujours suscité des remous autour de l'Église anglicane. Un paradoxe.

Paradoxe en effet pour une Église dont le chef suprême reste, en définitive, la Reine Elisabeth II d'Angleterre, donc une femme. Un paradoxe aussi, parce que dans les autres aires d'influence de l'Église anglicane, États-Unis, Australie, Canada et Swaziland, les ordinations des femmes comme évêques sont déjà effectives. Et puis, pourrait-on dire, l'opinion des fidèles lambda d'Occident est déjà toute acquise à une telle évolution. Elle gommerait les disparités entre les

femmes et les hommes, sources d'une discrimination multiséculaire adossée sur une pratique devenue, au fil des temps, doctrine et même théologie. Pourtant, les bastions de la résistance restent. Et ils fourbissent leurs armes.

L'Afrique et le Vatican dans l'expectative

Ils ne se délimitent pas géographiquement mais dans la mesure où la question de l'ordination des femmes est menée de pair avec d'autres questions de société sensibles, les Anglicans ne se préparent sans doute pas des lendemains tranquilles. Une de ces questions est l'euthanasie, le droit de mourir comme on l'entend, y compris en faisant recours à un médecin sur un lit d'hôpital. Justin Welby y est favorable. Mais une autre question d'importance demeure aussi celle de l'ordination, femmes ou hommes, de personnes homosexuelles. La levée des boucliers qu'elle a suscitée en Afrique a fait arriver les Anglicans au bord du schisme pur et net.

Au Vatican, l'attitude officielle est de laisser faire, en estimant que les Anglicans sont maîtres chez eux et que toute prise de position véhémente de la part des catholiques serait de l'immixtion. Pourtant, en 2009, une

première crise avait poussé une cinquantaine de prêtres, évêques et archevêques anglicans à « demander asile religieux » au Vatican. Celui-ci avait dû créer une structure particulière et des lois adaptées pour accueillir ces clercs qui venaient parfois avec leurs épouses et leurs enfants (les prêtres anglicans peuvent se marier contrairement aux prêtres de l'Église catholique romaine) pour leur garantir l'équivalence de leurs titres chez les catholiques.

Pour comprendre l'Église anglicane...

Rappelons que l'Église anglicane, la plus catholique des églises protestantes comme on dit chez les catholiques, est née lorsque le pape Clément VII refusa au roi d'Angleterre, Henri VIII, de divorcer de Catherine d'Aragon pour épouser Anne Boleyn. Le divorce étant interdit chez les catholiques, Henri VIII décida de fonder en quelque sorte sa propre Église qui pouvait se passer de l'avis du pape pour des questions jugées privées. C'était en 1531. La rupture est demeurée mais les Anglicans sont, dans la pratique, la liturgie et la hiérarchie, assez semblables aux catholiques romains.

Au bout du compte l'ordination des femmes évêques, la libéra-

tion devant des questions liées à l'homosexualité (ordination d'homosexuels, bénédiction de couples formés par des personnes de mêmes sexes, adoption d'enfants par de tels couples, etc.) pourraient constituer autant d'écueils pour les Anglicans d'Afrique attachés à la tradition. Ils ne veulent ni de femmes évêques, ni même de femmes-prêtres. En février dernier, les Anglicans d'Ouganda menaçaient de quitter l'Église.

« Les pratiques homosexuelles sont incompatibles avec l'Évangile et personne dans la hiérarchie de l'Église ne peut se sentir légitimé à les promouvoir. Si les Anglicans d'Angleterre le font, nous n'aurons pas d'autre choix que de claquer la porte », déclarait Stanley Ntagali, ancien archevêque anglican de Masindi-Kitara, au nord-est de l'Ouganda. Cette attitude vatt-elle persister lorsqu'un homme comme le Prix Nobel sud-africain Desmond Tutu, Anglican lui aussi, la juge « rétrograde » ? Et que l'Église catholique elle-même pourrait évoluer sur la question du célibat des prêtres, à en croire une interview du pape François – démentie en partie par le Vatican – parue cette semaine dans le quotidien italien à grand tirage La Repubblica ?

Lucien Mpama

NOUVEAU FORFAIT

PLAQUETTES DE FREINS

À PARTIR DE

45 000 FCFA TTC



! Attention faites réviser vos freins

CONTRÔLE GRATUIT

du 1^{er} juillet au 30 septembre 2014



cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 63 63
 Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso, Tél: 05 504 93 33 / 06 665 14 39
 www.cfaomotors-congo.com



PIÈCES D'ORIGINE

FEUX DE BRAZZA

Des spécialistes évaluent le niveau de sécurité des installations

C'est le colonel de police Jean-Claude Mbouka, directeur de la prévention et de la réglementation auprès de la direction générale de la Sécurité civile (DGSC), qui a visité les installations. Le but était de s'assurer que le site et les abords du village répondaient aux attentes sécuritaires tant des festivaliers que des spectateurs.

Anticiper les risques et prendre les dispositions qui s'imposent, telle est aussi la mission de la DGSC. C'est la tâche à laquelle le colonel de police Jean-Claude Mbouka s'est consacré lors de la visite technique des installations du village des Feux de Brazza.

Ce festival international et populaire des musiques traditionnelles en est à sa cinquième édition. Les organisateurs travaillent à offrir aux populations du septième arrondissement, Mfilou, en particulier et de Brazzaville en général, une très belle fête de musique traditionnelle.



Le directeur de la prévention et de la réglementation entouré de l'équipe des Feux de Brazza (© Adiac)

Mais il faut aussi assurer la sécurité de tous. Cyr Ebina, directeur des relations publiques et du circuit touristique, ainsi qu'Adélarde Bonda, directeur de

la logistique, ont présenté le site au directeur de la prévention et de la réglementation auprès de la DGSC. Celui-ci comporte un podium, une tribune officielle,

des stands réservés aux institutions et entreprises de la place, un espace pour les spectateurs. Une tribune avec du bois certifié. Le site offre 1 000 à 1 500 places.

Les spectacles des groupes tant locaux que des pays amis auront lieu tous les soirs. Par ailleurs, il est prévu des séances récréatives et d'apprentissage de théâtre et de danse traditionnelle pour les enfants et jeunes gens. Le podium ainsi que de la tribune officielle en bois sont des dons de la Congolaise industrielle du bois (CIB) évalués à plusieurs dizaines de millions FCFA.

Les stands réservés aux institutionnels exposeront des productions culturelles du terroir et des pays invités. Des conférences-débats sont également prévues qui permettront d'inviter de nombreux Brazzavillois.

Le programme a été présenté au colonel de police Jean-Claude Mbouka, qui remettra son rapport autour du 25 juillet pour permettre à l'équipe des Feux de Brazza d'installer les sponsors. La manifestation aura lieu, quant à elle, du 2 au 8 août 2014.

Bruno Okokana

LITTÉRATURE

Débat sur le livre « Quête, enquêtes et conquêtes de plaisirs »

C'est à l'occasion des Vendredis des arts et des lettres, organisés le 11 juillet à la préfecture de Brazzaville, que ce recueil de nouvelles de Pierre Ntsemou a fait l'objet d'un débat entre critiques littéraires, écrivains et lecteurs.

Ce recueil de nouvelles, publié cette année aux Éditions Chapitre.com (France), est le septième livre de Pierre Ntsemou, après Les déboires de Patrice Likeur ; Pétrins, festins et destins en balade ; et Mon cœur, ma plume et ma muse s'amuse. Il comprend six nouvelles : Vol de rêve et rêve de vol ; L'île de Vincent ; Petits secrets du palais royal ; Zuyette ; La fête des blancs chez les noirs ; et Le rétroviseur magique. Ce livre parle de la vie qui est avant tout un état d'esprit. En effet, que l'on soit homme ou femme, on est capable de procurer et de se procurer de la joie. Le sexe masculin ou féminin n'est pas un obstacle aux plaisirs vitaux... Pierre Ntsemou pense qu'il est de ceux qui utilisent les mots pour revendiquer leur responsabilité. Dire ce que les hommes doivent faire et ne pas faire. Il est donc question, ajoute-t-il, d'écrire pour décrire ce qui est utile à la société. Inspecteur dans l'enseignement, il inspecte les cœurs des humains pour rappeler ce qui est blâmable et condamnable...

Quant au temps qu'il consacre pour écrire ces livres, Pierre Ntsemou dit qu'il est une récréation.

« Je me donne du temps pour

écrire. J'écris à 3 h, 5 h et 7 h 30. »

Les critiques littéraires Aimé Eyengué et Ramsès Bongolo ont reconnu la qualité de ce recueil de nouvelles tant par le style que par les métaphores utilisées. Une écriture qui vaut à l'auteur la comparaison avec le célèbre dramaturge et poète français Pierre Corneille. C'est ce que le critique Ramsès Bongolo, se référant aux pages 48, 62 et 118, exprime en ces termes : « Pierre est un grand couturier des mots. Il déshabille le monde et expose sa nudité. Il invite à entrer dans le temple des mots pour guérir les maux. »

Cette rencontre a été l'occasion pour l'écrivain d'exprimer son désir de transmettre son savoir-faire aux jeunes Congolais, les exhortant à travailler sans relâche, car ce n'est qu'en travaillant que l'on récolte la moisson, dit-il.

Pierre Ntsemou a également marqué son attachement au chiffre 7, qui est très symbolique pour lui. Un propos qu'il a illustré avec drôlerie en soulignant que les mots « lecture, écouter, sourire, Afrique » comportaient tous sept lettres.

Bruno Okokana

FESTIVAL ÉCRANS NOIRS / CINÉMA

Le film « Entre le marteau et l'enclume » en compétition officielle à Yaoundé

Après le Festival du cinéma panafricain de Cannes, le Festival du film policier de Moscou, le Festival du cinéma africain de Kourouba, le film du réalisateur congolais Amog Lemra est sélectionné en compétition officielle à la 18^e édition du Festival Écrans noirs, qui se tiendra du 19 au 26 juillet 2014 à Yaoundé.

« J'ai été contacté par les organisateurs d'Écrans noirs au Maroc lors du festival Kourouba. C'est à ce festival qu'ils ont remarqué le film et m'ont sollicité pour qu'il soit sélectionné », a précisé le réalisateur congolais. « Entre le marteau et l'enclume » est le quatrième film d'Amog Lemra qui, comme pour ces films précédents, traite souvent des sujets qui relèvent de la société mais avec une particularité cette fois-ci : c'est le premier film tourné au Congo, son pays natal.

Cette fiction de 98 minutes met en lumière le comportement de Pascal, riche chef d'entreprise, sans scrupule, qui, chaque matin, passe dans un grand hôtel où il a ses habitudes et s'envoie en l'air avec différentes partenaires... Pascal élabore un plan pour

conquérir la femme de Prosper, son employé. Une femme très religieuse, au détriment de son foyer, se voit manipulée et abusée par son pasteur, et, pour une histoire de poste de télévision, une famille va se déchirer. Pour une bêtise de Pascal, toute une chaîne humaine s'ébranle.

« J'ai fait plusieurs films mais aujourd'hui, il est plus facile pour moi de faire un festival par rapport à avant parce que je suis beaucoup plus connu que je ne l'étais hier. Quand j'ai fait mon premier film j'ai été sélectionné pour la première fois au Fespaco qui est le plus grand festival de cinéma panafricain. Vous entendez beaucoup plus parler de cela aujourd'hui parce que ce film a été fait à Brazza et vous découvrirez le cinéaste que je suis et donc l'attention est beaucoup plus accordée à mon travail », a-t-il poursuivi.

Écrans noirs est un festival de cinéma africain, fondé en 1996 par le réalisateur Bassek Ba Kobhio, qui se tient chaque année à Yaoundé au Cameroun. Organisé par l'association « Écrans noirs », qui a comme objectif la diffusion

des créations cinématographiques de six pays d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, République centrafricaine et Tchad), le festival se veut aussi un espace de réflexion sur le cinéma et organise des colloques, rassemblant des professionnels, qui débattent sur des thèmes concernant les conditions d'exercice et l'évolution de cet art sur le continent africain.

Écrans noirs 2014, ce sera aussi une célébration du cinéma nigérian et du Maroc. Le thème retenu pour cette édition tourne en effet autour de ces deux pays : « Cinéma, art, commerce, industrie. Les cas marocain et nigérian. Quel choix pour l'Afrique centrale ? » Un thème qui fera par ailleurs l'objet d'un colloque durant l'événement.

La traditionnelle montée des marches du Festival Écrans Noirs se tiendra le 19 juillet 2014 au Palais des congrès de Yaoundé. Avec la projection, en guise de film d'ouverture, de la comédie du réalisateur marocain Mohamed Abderahmane Tazi : « À la recherche du mari de ma femme ».

Hermione Désirée Ngoma

INTERVILLES Côte d'Ivoire

DÈS DEMAIN ET PENDANT 11 SEMAINES

TV5MONDE | Tous les mercredis à 20h55



NÉCROLOGIE

Le directeur national de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) pour le Congo informe l'ensemble du personnel, les amis et connaissances, du décès de Maxime mombouli, agent au service des Ressources humaines et de la formation, survenu le mardi 15 juillet au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

Le deuil se tient au n°81 rue Andzounou à Mikalou.

La date et le programme d'inhumation leur seront communiqués ultérieurement.



Programme relatif aux obsèques de Mampouya Andrée Ginette Valérie

Samedi 19 juillet 2014 :

9 heures : Levée du corps à la morgue de Makélékélé

10 heures : recueillement au domicile familial, sis au n° 140 de la Rue Jolly à Bacongo

12 heures : culte funéraire en la paroisse évangélique de Bacongo

13 h30 : départ pour l'enterrement au village Mayamba (district de Boko), département du Pool

dimanche 20 juillet

10 heures : inhumation au

cimetière familial de Mayamba

17 heures : retour à Brazzaville



Patric Nguimbi, secrétaire général de la section syndicale Hôtel Ledger, Pierre Nombo, Jules Kihoulou et famille ont le regret de vous annoncer le décès inopiné au CHU de Brazzaville, le 12 juillet à 23h00 de leur formateur, collègue et grand-frère Noël Ntsiba, alias, Ya Beaudos, ancien maître d'hôtel Le Méridien et Bel Air d'Oyo.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial au n°2 rue Bandza.



Eugène Malonga, la famille Mbembe, Olivier Bongolo et les enfants Loueko ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père David Loueko (Grand Reige), survenu le 11 juillet, au CHU de Brazzaville, à la suite d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°74 rue Moudzombo, arrêt Auto école, à Mougali. L'inhumation aura lieu le 22 juillet au cimetière privé la Grâce à Intatolo.



La Caisse féminine planète rurale a la profonde douleur d'informer les mutualistes ainsi que les établissements de micro finance du décès de Pierre Bouya, commissaire aux comptes à la Caisse féminine planète rurale, décès survenu le 9 juillet en France.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Vendredi 18 juillet : arrivée de la dépouille mortelle à 17h30 à l'aéroport international de Maya maya suivi du dépôt à la morgue municipale de Brazzaville.

Samedi 19 juillet :

8h00 : levée du corps à la morgue municipale

9h00 : recueillement au domicile familial au n° 11 rue Mbamou à Talangai

10h : Départ pour le cimetière familial de Djiri

11h : Messe de requiem à Djiri suivi de l'inhumation

16h : Fin de la cérémonie.



VENTE DE TERRAIN

M. Bany Arsène vend :

-un domaine de 20 parcelles jumellées situé à 100 mètres du stade Olympique en construction à Djiri. Prix = 120 000 000 francs Cfa à débattre.

-quatre parcelles jumellées avec un bâtiment (eau et électricité disponibles) à Pointe-Noire, au quartier Siafoumou.

Prix = 75 000 000 à débattre ;

contact : 05 367 87 97 / 04 408 26 96.

MyTontines

GESTION des MUTUELLES du Personnel, TONTINES, APE et CLUBS sur INTERNET, TABLETTES et TELEPHONES PORTABLES : Révolution ou Evolution ?

•Promotion Nationale, pour toute inscription avant le 31 Juillet 2014, bénéficiez de 6 mois d'abonnement gratuits. Code Promotion à retenir pour saisie sur le site : LM987654

•Site : www.mytontines.com

•Email : contact@mytontines.com

•Skype : mytontines

•Représentation Nationale : Voir sur le site

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

•Initiation
•Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
 - Word •Excel •PowerPoint •Publisher
- Fonctions avancées •Excel^{New}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{New}
- Base de données •Access
- Gestion •Ciel Compta •Ciel
 - Paye •Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)
- Infographie •Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{New}
- Comment configurer la sécurité AV réseau •SymantecEndpoint^{New}
- Configuration d'un moteur SMS^{New}
- Administration d'un autocom IP^{New}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Voula Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Bzv 04 475 88 41 / 06 668 90 11

Kin +243899320131

INFRASTRUCTURES

La Cour des comptes

« New look »

Le nouveau bâtiment de quatre étages, construit en enfilade pour un coût total estimé à 1,5 million d'euros (2 millions de dollars américains), se dresse sur une surface de 1 645 m², à côté de l'ancien bâtiment de trois niveaux construit sur un espace plus réduit, à peine 690 m².



Les locaux de la Cour des comptes s'étendent désormais sur un espace de 2 335 m². Et le bâtiment flambant neuf est opérationnel depuis le week-end dernier, après une cérémonie qui a connu la présence de Patrice Kitebi, ministre délégué aux Finances et ordonnateur national du FED, Jean-Michel Dumond, chef de la Délégation de l'Union européenne, mais aussi du représentant du président de l'Assemblée nationale dont l'institution, il faut le rappeler, assure la tutelle de la Cour des comptes, représentée également pour la circonstance au plus haut niveau, par son président.

Il faut placer cette mutation de la Cour des comptes dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance (PAG) appuyé par l'Union

européenne qui vise la réforme du secteur des finances publiques. C'est ce projet qui a permis de réaliser les travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Cour des comptes et de construire le nouveau bâtiment dans le but d'agrandir l'espace de travail. En dehors des financements engagés pour l'ensemble de la réalisation, il y a aussi la participation des institutions comme le Pnud et le DFID dans l'équipement des locaux en matériel de bureau.

Pour Patrice Kitebi, la RDC s'est lancée dans une réforme du sec-

Le nouveau bâtiment de la Cour des comptes

teur des finances publiques après des études approfondies menées depuis 2008.

Les mesures arrêtées visent d'abord à corriger les insuffisances et faiblesses constatées lors des audits diagnostiques.

Le gouvernement a fait un effort pour se doter d'un plan stratégique de réformes de ses finances publiques. Et les résultats sur le terrain sont encourageants. Jean-Michel Dumond a salué l'évolution du pays dans la voie de la bonne gouvernance.

Laurent Essolomwa

GOMA

Des étrangers en situation irrégulière dans le collimateur de la DGM

L'opération de contrôle des permis de séjour pour les étrangers, particulièrement les ressortissants des pays de la région des Grands lacs, lancée le 15 juillet par la police des étrangers de la Direction générale des migrations (DGM) au chef-lieu de la province du Nord-Kivu poursuit son bonhomme de chemin.

Depuis que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance sociale a instauré la carte biométrique pour les étrangers qui travaillent sur le territoire congolais en vue de l'identification et la maîtrise de leurs effectifs, la province du Nord-Kivu est vite passée à l'action à travers une opération de contrôle des permis de séjour. Cette opération du contrôle des permis de séjour pour les étrangers vise particulièrement les ressortissants des pays de la région des Grands lacs dont les rwandais.

Ces derniers sont pour l'instant la cible principale de la DGM en raison de leur grand nombre dans les différentes entreprises tant publiques que privées opérant à Goma. En effet, les statistiques révèlent qu'au moins quatorze mille étrangers traversent quotidiennement la frontière congolo-rwandaise pour la RDC à partir du poste appelé « Petite barrière ». Parmi eux, au moins six mille rwandais travaillent ou étudient au Congo.

Le même afflux est observé aussi au poste frontalier dit « Grande barrière » où plus de mille rwandais travailleurs et étudiants traversent quotidiennement. Toutefois, cette opération d'identification des sujets rwandais présents sur le territoire congolais se bute à la confusion qu'entretiennent certains d'entre eux du fait de la possession concomitante des pièces d'identité rwandaise et congolaise. Depuis quelques jours, apprend-on, des agents commis à cette tâche identifient les sujets rwandais dans leurs lieux de travail. Des amendes allant de cent à cent cinquante dollars sont infligées à l'endroit des étudiants rwandais en situation irrégulière en RDC et des travailleurs rwandais ne possédant aucun permis de travail. La police des étrangers n'est pas la seule structure étatique à mener cette action. Elle est appuyée par celle des frontières. Toutefois, la direction de la DGM fait savoir que cette opération devra s'étendre aux ressortissants d'autres États de la sous-région. Outre le permis de séjour, la nouvelle carte biométrique pour les étrangers qui travaillent sur le territoire congolais en remplacement de l'ancienne facilement falsifiable est aussi exigée dans cette action de la DGM déterminée à mieux gérer le flux des étrangers dans la ville de Goma.

A.D.

SANTÉ

IRC organise une campagne de vaccination contre la rougeole

Dans certaines provinces du pays, la rougeole est devenue une maladie endémique qui affecte les enfants en alourdissant le taux de mortalité infantile. Le seul moyen de la prévenir demeure la vaccination.

Face à l'épidémie de la rougeole qui sévit présentement les zones de santé de Kimbi-Lulenge au Sud-Kivu et de Bendera dans la province du Katanga, l'ONG américaine International rescue committee (IRC) organise, depuis le 15 juillet, une campagne de vaccination contre cette maladie qui prendra fin le 23 juillet.

La campagne cible plus de 18700 personnes dans les aires de santé de Maila, Nagalula, Makungu et Lumbwe sur l'axe Kimbi-Lulenge et fait suite à une évaluation sectorielle en santé réalisée par IRC dans le cadre du mécanisme de réponse rapide aux mouvements de populations à Misisi, territoire de Fizi, Bendera en province du Katanga et Kabeya dans le Maniema. Pour faciliter l'accès de la population aux soins de santé, l'ONG américaine envisage de mettre en place des cliniques mobiles à Bendera pendant la période du 20 juillet au 20 octobre prochain. Cette opération cible 2500 ménages.

Selon l'OMS, la rougeole reste l'une des causes importantes de décès du jeune enfant, alors qu'il existe un vaccin sûr et efficace. En 2011, on a recensé 158

000 décès par rougeole dans le monde, soit près de 420 décès par jour ou dix-huit par heure.

Plus de 95% des décès par rougeole se produisent dans des pays à faible revenu où les infrastructures sanitaires sont déficientes. Grâce à la vaccination antirougeoleuse, les décès par rougeole dans le monde ont chuté de 71% entre 2000 et 2011. En 2011, environ 84% des enfants dans le monde –contre 72% en 2000– ont reçu une dose de vaccin antirougeoleux avant l'âge de 1 an, grâce à l'intervention systématique des services de santé.

La rougeole se manifeste par une forte fièvre qui apparaît environ dix à douze jours après l'exposition au virus et persiste quatre à sept jours.

Au cours de ce stade initial, le tableau peut comporter une rhinorrhée, de la toux, des yeux rouges et larmoyants et de petits points blanchâtres sur la face interne des joues. L'éruption apparaît plusieurs jours plus tard, habituellement sur le visage et le haut du cou. En trois jours environ, elle progresse pour atteindre les mains et les pieds. Elle persiste cinq à six jours avant de disparaître.

On l'observe en moyenne quatorze jours après l'exposition au virus, dans un intervalle de sept à dix-huit jours. Le vaccin est la seule arme pour protéger les enfants contre la rougeole.

Aline Nzuzi

FONCTION PUBLIQUE

L'Intersyndicale exige des négociations directes avec le gouvernement

Avant que le gouvernement ne mette en exécution sa nouvelle politique d'impôt sur les rémunérations, les agents et fonctionnaires de l'État exigent que soient vidées les doléances contenues dans leur cahier des charges transmis récemment au Premier ministre.

Entre le gouvernement Matata et le personnel de l'administration publique, les relations restent toujours teintées de méfiance nonobstant les apparences. C'est le moins qu'on puisse dire lorsqu'on considère ces temps derniers les agents et fonctionnaires de l'État convaincus presque d'avoir été floués après les promesses de l'exécutif national d'améliorer leurs conditions socioprofessionnelles. Les animateurs des principaux syndicats de l'administration publique connus pour leur bagout viennent, en effet, de réactiver leur cahier des charges transmis au gouvernement, lequel cahier est resté sans suite.

Alors que le gouvernement, à travers le vice-Premier ministre du Budget, Daniel Mukoko Samba, s'apprête à ins-

tituer une nouvelle politique d'impôt sur les rémunérations des travailleurs selon les grades, l'occasion est saisie par les fonctionnaires pour exhumers leurs sempiternelles revendications. Ils en font même un préalable avant l'exécution dudit projet gouvernemental. Il n'est pas question pour eux d'acquiescer à cette requête du gouvernement alors qu'ils n'ont pas encore trouvé gain de cause quant à leurs revendications. Ils demandent en outre au gouvernement de continuer à prendre en charge les frais de tenue de compte pour éviter qu'à chaque paie, les banques ne ponctionnent dans leurs dus. Une option que le ministre du Budget refuse d'avaliser tout en plaçant pour une prise en charge des agents de l'État par eux-mêmes en rapport avec toutes les opérations bancaires. Les revendications des agents de l'État pour lesquelles le gouvernement se donne du temps avant d'y répondre gravitent essentiellement autour des questions du recrutement, de la gestion des avantages sociaux des agents et fonctionnaires, des soins médicaux et du statut de certains fonctionnaires qui

prestent depuis des longues années sans pour autant être mécanisés et/ou reconnus. Comment procéder au recrutement des fonctionnaires, comment négocier le salaire, les soins médicaux et comment le fonctionnaire doit aller à la retraite ? Telles sont les articulations essentielles du cahier des charges contenant les doléances des agents et cadres de la Fonction publique.

Pourtant le Premier ministre avait, au cours d'un récent entretien avec les membres de l'Intersyndical de la Fonction publique, promis d'échanger avec les fonctionnaires autour de leur cahier des charges de sorte à aboutir à un partenariat gagnant-gagnant, le personnel de l'administration publique ne perçoit jusque-là aucun signe évolutif dans ce dossier. D'où leur grogne sur fond d'une objection de l'impôt sur la rémunération que le gouvernement veut imposable à tous les fonctionnaires sans distinction. Ils exigent, pour ce fait, l'ouverture des négociations directes avec le chef du gouvernement en vue d'aboutir à la mise en place d'un protocole d'accord à observer.

Alain Diasso

COMMERCE ILLICITE DU BOIS

Beaucoup reste encore à faire

Quoique le gouvernement fasse des efforts pour mieux contrôler l'exploitation dite « industrielle » destinée principalement à l'exportation outre-mer, le bois non certifié continue d'échapper à la vigilance des agents du ministère de l'Environnement pour être acheminé principalement vers l'Union européenne et la Chine.

La RDC a encore beaucoup à faire dans le domaine de l'exploitation forestière. Telle est la conviction partagée par de nombreux experts et observateurs indignés par la persistance de la fraude au moment où le pays s'emploie à réguler le secteur en instaurant le processus de certification comme mode de contrôle du marché du bois. Les mesures édictées par le ministère de l'Environnement dans le cadre de la lutte contre l'exploitation illégale du bois peinent à produire leurs effets sur un terrain gangrené par des négociants et autres opérateurs maffieux. Chaque jour, des tonnes des grumes descendent le fleuve Congo à destination de Kinshasa avant d'être exportées principalement vers l'Union européenne et la Chine via les ports de Boma et Matadi. « Il y a une importante quantité de bois qui sortent et qui sont frappés d'illégalité sur le marché européen », reconnaît le ministre de l'Environnement Bava Samputu.

Un constat qui rejoint Greenpeace dans ses multiples interventions sur la légalité, selon elle, douteuse de cargaisons de bois importé en



Une vue du parc des Virunga

provenance de la RDC.

Il est un fait que le gouvernement fait des efforts considérables pour tenter d'inverser la tendance. Dans les différents ports de Kinshasa par exemple, des agents du ministère de l'Environnement veillent au grain et ne passe que le bois ayant reçu le certificat de traçabilité. « Les efforts du gouvernement sont réels mais il est encore trop tôt pour mesurer les résultats de la nouvelle certification », reconnaît un expert du Fonds mondial pour la nature. Il explique que le processus de traçabilité dans lequel s'est engagé l'État congolais dans la lutte contre le commerce illicite du bois demande beaucoup de temps pour mesurer les effets, soit cinq à six ans. Ce n'est donc pas demain qu'on arrivera à instaurer une ges-

tion forestière saine.

La responsabilité du ministère en charge du secteur est donc engagée pour notamment mieux contrôler l'exploitation dite « industrielle » destinée principalement à l'exportation outre-mer. D'après certaines indiscretions, les données fiables dans ce secteur sont quasi inexistantes au ministère qui est loin de maîtriser les enjeux du trafic surtout à l'est du pays où le déficit de l'autorité de l'état est capitalisé par des dizaines de groupes armés réputés maffieux. Pour rappel, la RDC abrite plus de 60% des forêts denses du Bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical de la planète après celui de l'Amazonie, selon la Commission des forêts d'Afrique centrale.

Alain Diasso

BOAD

Renouvellement des mandats du président et vice-président

Christian Adovelande a été reconduit dans ses fonctions de président pour 6 ans par le conseil des ministres de l'UMOA tandis que Bassary Toure est reconduit pour 5 ans par le conseil d'administration de la banque réuni, le 24 juin, dans la capitale sénégalaise.

Institution commune de financement du développement des huit États de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la Banque ouest africaine de développement (BOAD) est créée le 14 novembre 1973. Sa mission est donc de promouvoir le développement équilibré de ses États membres et de favoriser l'intégration économique en Afrique de l'Ouest, en finançant des projets publics et privés dans divers secteurs, notamment le développement rural, les infrastructures, l'industrie, les télécommunications, l'énergie, les transports, l'hôtellerie. Dans un communiqué, African press organization (APO) indique que l'actionnariat de l'institution est composé de deux catégories de membres. Il s'agit d'une part des États membres de l'UEMOA et la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). D'autre part, il y a l'Allemagne, la Belgique, la Chine, la France, l'Inde, le Maroc, la Banque africaine de développement et la Banque européenne d'investissement, agissant pour le compte de l'Union européenne. Le capital de l'institution s'élève actuellement à 1155 milliards de FCFA. Au 30 juin 2014, précise ce communiqué, le cumul des engagements de la BOAD au profit des États et des entreprises privées de l'espace UEMOA s'élève à 3.124,9 milliards de F CFA pour 715 opérations.

Qui sont les membres reconduits ?

M. Christian Adovelande, qui a intégré la BOAD en avril 1978, est né le 29 octobre 1950. Il a occupé, au sein de cette institution bancaire, différents postes de responsabilité. De 1995 à 1999, il a été secrétaire général délégué du Fonds de garantie des investissements privés en Afrique de l'Ouest, « GARI S.A. ». De 2000 à 2002, il exerce les fonctions de président-directeur général de Cauris Management S.A., première structure de gestion de fonds de capital-investissement à vocation sous-régionale d'Afrique de l'Ouest francophone, et de directeur général de Cauris Investissement S.A., société de capital-risque. En 2002, il est nommé président de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) qu'il a dirigée pendant 9 ans, avant de prendre la direction de la BOAD le 14 février 2011.

Né le 1er février 1950 à Thiès (Sénégal), M. Bassary Toure a aussi occupé de hautes fonctions dans l'administration, avant d'exercer celle de ministre de l'Économie et des Finances du Mali en 1991-1992, puis en 2002-2004. De 1998 à 2002, il a également été administrateur de la Banque mondiale pour plusieurs pays africains, puis représentant-résident de la Banque africaine de développement au Gabon, d'avril 2007 à mai 2009. Il devient vice-président de la BOAD en juin 2009.

Gypsié Oïssa Tambwe

BUNIA

150.000 USD pour remplacer les câbles électriques volés

La demande a été formulée par M. Jacques Kisembo, directeur d'Electrokimo, une unité de l'entreprise minière au cours d'un entretien avec le commissaire de district de l'Ituri, Jean-Robert Moyemba.

Pour la énième fois, la ville de Bunia, dans la Province Orientale, vient d'être victime du vol de 4000 mètres de câbles électriques au cours de la semaine dernière. Cet acte qui inquiète Electokimo qui alimente la ville de Bunia et sa périphérie en électricité s'est passé entre la centrale hydroélectrique de Budana, une propriété de la Sokimo et Nizi, raporte radiookapi.net.

Pour remédier le plus vite possible à cette situation, le directeur d'Electokimo, Jacques Kisembo a rencontré le commissaire de district de l'Ituri, Jean-Robert Moyemba, le 15 juillet. Ce dernier lui a promis son implication afin

de résoudre cette situation qui pénalise les activités de cette entreprise minière ainsi qu'une grande partie de la population.

« Je pense que la Sokimo va trouver des solutions propres d'abord et puis peut-être demander un supplément au gouvernement », a déclaré Jacques Kisembo qui invite en même temps la population de ce coin du pays à protéger le réseau électrique. « Si on a besoin d'électricité, il faut protéger l'outil qui donne le courant », souligne-t-il.

Notons qu'à ce jour, la ville de Bunia a enregistré la perte de neuf poteaux détruits et plus de 4000 mètres de fils électriques volés. Déjà, au début de ce mois, la cité de Bunia a été privée d'électricité après le vol de 900 mètres de câbles électriques sur la ligne de haute tension. Ces câbles ont été volés en l'espace de trois jours dans le réseau public de distribution d'électricité.

G.O.T.

SANTÉ

Les grossesses précoces, un frein à l'éducation des adolescentes

Dans le cadre de la clôture de la journée internationale de l'enfant africain célébrée chaque 16 juin, les ONG travaillant dans le domaine de la santé des adolescents et jeunes ont organisé, le 15 juillet, au cercle Romeo Golf avec l'appui du projet C-Change/FHI360 une journée de sensibilisation sur le thème « Droit à l'éducation et à la santé reproductive des adolescentes, adolescents et jeunes ».

Dans son exposé sur les dangers de grossesses précoces sur la qualité de l'éducation des adolescentes et leur avenir, le chef de projet planification familiale à C-Change/FHI360, Flora Chirwiza, a démontré noir sur blanc que les grossesses des adolescentes constituent non seulement un problème de santé mais aussi un problème de développement.

La mortalité maternelle liée aux grossesses des adolescentes, révèle-t-elle, contribuent à 20% et ces grossesses ont des conséquences graves non seulement sur la santé physique, mentale et sociale mais aussi empêchent l'épanouissement des adolescentes parce que ces grossesses freinent l'éducation, le bien-être social et la participation au développe-

ment du pays des jeunes. « Les grossesses de l'adolescente la bascule dans un engrenage négatif. La jeune fille est abandonnée par la famille, par l'école », a déclaré Flora Chirwiza. Le risque de mortalité, renchérit-elle, est plus élevé que la moyenne chez les jeunes filles de moins de 18 ans parce que le développement du bassin, de la colonne vertébrale et des autres os qui participent à l'accouchement n'est pas terminé. Biologiquement, poursuit-elle, c'est la menstruation qui expose les adolescentes aux grossesses précoces. À ces périodes, les filles voient leurs règles entre 9 et 15 ans. C'est la raison pour laquelle il faudra prendre en charge leur santé sexuelle et reproductive pour éviter que les adolescentes tombent enceintes. Pour ce faire, pense Flora Chirwiza, tout le monde devra être impliqué pour remédier à cette situation parce que les grossesses précoces des adolescentes ne sont pas seulement un problème de santé publique mais aussi un problème de développement. Et plusieurs facteurs sont à la base de ces grossesses telles que la pauvreté, l'inégalité de sexes, les violences, les mariages forcés.

Aline Nzuzi

LIGUE DES CHAMPIONS

Kenyens et Algériens arbitreront V.Club vs Al Hilal et Zamalek vs Mazembe

La CAF a désigné un trio arbitral du Kenya pour la confrontation entre V.Club et Al Hilal à Kinshasa, tandis que les arbitres algériens ont été choisis pour le match entre Zamalek d'Égypte et TP Mazembe de Lubumbashi.

L'AS V.Club accueille, le 27 juillet, au stade Tata-Raphaël-de-la-Kethule-de-Ryhove de Kinshasa, l'équipe soudanaise d'Al Hilal, en quatrième journée du groupe A de la phase des poules de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique. La Confédération africaine de football (CAF) a, à cet effet, désigné un trio arbitral kenyan pour cette rencontre. Il s'agit de l'arbitre central Davies Ogenche Omweno, ainsi que des



V.Club et Mazembe

arbitres assistants Marwa Range (assistant 1) et Gilbert Cheruiyot (assistant 2). Anthony Ogwayo

aura le rôle de l'arbitre dé réserve. Le Gabonais Jean Didier Nziengu Nziengu a été, pour sa part,

désigné commissaire de match, alors que la Sud-Africaine Susan Anne Destombes va compléter le nombre des officiels de la CAF en qualité de coordinatrice générale. Notons que dans le même groupe A, le TP Mazembe de Lubumbashi sera reçu, ce même 27 juillet aux environs de 20h30 à Alexandria Stadium d'Alexandrie par Zamalek d'Égypte. Et cette rencontre sera arbitrée par Djamel Haimoudi d'Algérie et ses compatriotes Abdelhak Etchiali (Assistant 1), Mahmoud Mounir Bitam (Assistant 2), et Mustapha Ghorbal (Arbitre de réserve). Le commissaire de match choisi par la CAF est Mahamat Abdoulaye Lawandji du Tchad, tandis que le Tunisien Khaled Lemkecher aura la tâche du coordinateur général

de la rencontre.

L'on rappelle qu'au terme de la troisième journée marquant la fin de la manche aller des quarts de finale dans le groupe A, Mazembe est premier avec six points en trois matchs joués et goal différence de +1.

V.Club occupe la deuxième position avec quatre points, ex aequo avec Al Hilal du Soudan qui compte également quatre points. Zamalek est dernier du groupe A avec trois points. La manche retour sera donc très disputée entre ces quatre clubs dont chacun a encore les chances de qualification en demi-finale de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique.

Martin Enyimo

INSTITUT FRANÇAIS

Place aux percussions à la Halle de la Gombe

Prévue en deux parties, la soirée du 19 juillet aura pour tête d'affiche la percussionniste Huguette Tolinga Lola qui occupera la scène accompagnée notamment de trois guitaristes, un batteur et un xylophoniste.

Connue à la faveur de ses francs battements de tambour à mains nues, Huguette Tolinga s'exerce également au chant et à la danse. Alors qu'elle assurera la seconde partie de la « Soirée percussion » de la Halle de la Gombe, il faudra s'attendre aussi à la voir derrière le micro et exécuter une chorégraphie. Quoiqu'elle ait choisi d'inclure chants et danses dans son spectacle, Huguette a affirmé aux Dépêches de Brazzaville qu'il sera « dominé par la percussion ». Une façon de rappeler qu'elle

reste attaché au tambour, appelé plus usuellement mbonda dans le jargon local, son instrument de prédilection. Le répertoire de la soirée du samedi, nous a-t-elle dit, repose sur des compositions personnelles.

L'on y retrouvera des influences de différents rythmes et sonorités de la RDC, notamment des Mongo, Luba, Tetela, Manianga et Chilé. Mais il n'en reste pas moins qu'elle entend y associer d'autres rythmiques africains à l'instar de ceux d'Afrique du Sud et de l'Ouest. Elle a cité au passage Youssou N'Dour comme un des musiciens qui l'ont inspirée dans cette partie du continent. Si elle avoue son penchant pour un genre plutôt folk, il n'est pas moins vrai qu'Huguette joue une musique éclectique. Il faut croire que son affiliation au groupe fémi-

nin Basi na Mizik dont elle compte parmi les membres depuis sa création y est pour quelque chose. Avant la vedette susmentionnée, l'International ballet Tamawata du Congo assurera la première partie de la « Soirée percussion ».

Créé en 1995 à l'initiative de Guylain Tamawata, Tamawata s'est constitué de manière bien plus dynamique qu'une simple troupe de danseurs. En effet, il a élargi son champ d'action pour devenir un centre de formation spécialisé en danse et chant traditionnels. Aussi n'est-il pas étonnant de savoir que l'International ballet Tamawata du Congo entend proposer un spectacle inspiré de la danse et musique traditionnelles du Bandundu.

Nioni Masela

FOOTBALL AMICAL

TP Mazembe s'impose face à USM Bel-Abbes d'Algerie

Les Corbeaux du Katanga continuent, en Tunisie, leur préparation de la quatrième journée des quarts de finale de la Ligue. Ils ont battu les Algériens de Bel Abbes grâce à deux buts de Sadiki et Mbelu dans le dernier quart d'heure du match amical livré à cette occasion.

Le TP Mazembe a livré sa deuxième rencontre amicale de préparation depuis son arrivée il y a quelques jours à Tunis pour un stage bloqué avant le match contre Zamalek comptant pour la quatrième journée des quarts de finale de la Ligue des champions. Après le match nul du premier match contre Hussein Dey d'Al-

gérie, le club entraîné par le Français Patrice Carteron a battu, le 15 juillet, au Terrain El Kantaoui à Sousse l'USM Bel Abbes d'Algérie par deux buts à zéro. Sadiki a ouvert la marque pour Mazembe à la 72e minute, apprend-on. Et Robert Mbelu a assuré la victoire des Corbeaux du Katanga avec le deuxième but à la 75e minute.

Les poulains de Patrice Carteron restent donc sur une dynamique positive jusque-là, avant les autres matchs amicaux, notamment contre Mouloudia Bejaia d'Algérie, le 16 juillet, au Complexe Mongie Brahim de Tunis, face à Club Africain de Tunis le 19 juillet au Parc A-Mounir Kbaïli à Tunis et enfin Mazembe jouera en amical de préparation, le 22 juillet, au Complexe Mongie Ben Brahim contre AS Marsa de Tunisie.

M.E.



Mazembe en décrassage sur la plage à Tunis

MUSIQUE

Nathalie Makoma va lancer « One more try »

Le single, en version CD et DVD, sera disponible à partir du 30 juillet et la sortie de l'album est prévue dans deux mois.



La pochette du single

L'opus est produit par le label GOODY GOODY RECORDS créé par Nathalie Makoma elle-même. Le single, comme son nom l'indique, comprend la chanson « One more try » déclinée en deux versions : l'instrumental et la version avec les paroles. La chanteuse a déclaré qu'elle chantera plus souvent en anglais même si certaines de ses chansons seront également en lingala, français ou encore swahili. La chanteuse, qui a quitté le groupe Makoma, a déclaré avoir récemment assisté aux répétitions du groupe, sans pour autant le réintégrer. « Il y a deux jours, j'étais à leur répétition. J'ai vu qu'ils sont en train de travailler. Malheureusement, je ne serai pas avec eux. Mais ils sont en train de bosser pour leur prochain album », a-t-elle indiqué sur l'émission couleurs tropicales de RFI.

Nathalie Makoma déclare être toujours chrétienne et chanteuse de gospel, malgré tout ce qui a été dit sur elle. « J'ai un travail que je fais qui est la musique. Pour moi, le gospel n'est pas un travail mais une croyance. C'est la relation personnelle que j'ai avec mon Dieu. Je chanterai toujours pour lui. Mais j'ai un travail que Dieu m'a aussi donné et c'est toujours la musique afro beat », a expliqué la chanteuse. Nathalie Makoma avait signé un contrat de production avec Sony mais a décidé de créer son propre label afin de faire la musique comme elle l'entend. « Je l'ai fait aussi afin d'aider d'autres artistes », a-t-elle expliqué. Après son duo à succès avec Papa Wemba sur la chanson « Six millions ya ba soucis », l'ancienne chanteuse phare du groupe Makoma n'exclut pas la possibilité de featuring avec d'autres artistes comme Ferré Gola ou Fally Ipupa.

Patrick Kianimi

Brazzaville Paris

7 vols par semaine
dans les deux sens



Contact: 06 509 0 509



Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur



FÊTE DU 14 JUILLET

Fusion des invités autour du Consul général de France

La fête nationale française a été célébrée lundi 14 juillet au siège du consulat général de France de la ville océane, en présence des autorités civiles et militaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou et de plusieurs autres invités.

S'exprimant pour la circonstance, Patrice Servantie, consul général de France à Pointe-Noire, a expliqué que cette fête représentait le 225^e anniversaire de la prise de la Bastille marquant la transformation de la France. « Ce lundi 14 juillet 2014 à travers le monde des milliers d'hommes et des femmes de cultures, de langues et de religions différentes, symbolise l'espoir, la liberté, la justice, la fraternité et la solidarité pour les Français. Pour les Français célébrer les valeurs de la République, c'est se rassembler autour des principes qui ont fondé son identité. C'est un



Vue des officiels lors de la cérémonie marquant la fête nationale française

moment fort et important, la célébration de cette fête à Pointe-Noire témoigne de la place particulière qu'occupe la France en République du Congo en général et à Pointe-Noire en particulier. Cette place est le point d'une histoire commune et confère à la France et aux Français une responsabilité qu'ils continueront d'assumer avec exigence », a-t-il déclaré.

« La France salue la mobilisation de la République du Congo et celle du président Denis Sassou N'Guesso pour son investissement particulier et efficace dans la résolution de la crise centrafricaine », a-t-il ajouté. En effet, Patrice Servantie a saisi l'occasion pour apprécier l'excellence et l'évolution normale des différentes relations à travers divers domaines entre la République française et la République du Congo.

Séverin Ibara

CONSTITUTION DU 20 JANVIER 2002

Les forces vives du Kouilou adhèrent à l'idée de changement

Réunies en conclave les 12 et 13 juillet à Diosso, les forces vives du département du Kouilou ont appelé à une réforme des institutions congolaises par le changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Elles ont également débattu de la municipalisation additionnelle du Kouilou, de Pointe-Noire et de la carte scolaire des deux départements.

Les forces vives du Kouilou exigent que la future constitution traduise dans les faits les valeurs bantoues assises sur le partage, le dialogue et le consensus. Elles ont requis que ladite constitution reconnaisse la place des royaumes réhabilités par la conférence nationale ainsi que celle du pouvoir moral incarné par les leaders traditionnels et religieux.

Les forces vives du Kouilou ont, en outre, réclamé que la nouvelle constitution garantisse la gouvernance intergénérationnelle et soit paritaire en matière de genre. Elles ont souhaité que celle-ci consacre, dans le cadre de la décentralisation, une politique plus ambitieuse en

accordant une ristourne à tous les départements producteurs des ressources extractives et forestières. Elles ont recommandé au chef de l'État de faire droit à la requête du conclave en accédant au vœu exprimé de changement de la Constitution en convoquant par référendum le peuple souverain, seul détenteur du pouvoir constituant.

Concernant la municipalisation additionnelle, elles ont suggéré aux pouvoirs publics de retenir, entre autres projets prioritaires, à Pointe-Noire et au Kouilou : la route nationale n° 5 ; le bitumage de la boucle du Kouilou ; la construction du barrage de Sounda ; et la construction de l'université du Kouilou.

Par ailleurs, les forces vives du Kouilou ont été exhortées à l'unité, l'amour et la concorde qui devraient à tout instant les guider en tant que Ban' b' nkak Moëk pour construire le sentiment du vouloir-vivre collectif et réussir le pari du développement de leur département.

En ce qui concerne la carte scolaire des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, elles ont déploré les énormes difficultés constatées dans le domaine de l'enseigne-

ment, notamment la précarité des infrastructures et l'insuffisance du personnel et ont invité le gouvernement à multiplier les efforts pour résoudre ces problèmes dans le cadre des années successives consacrées à l'enseignement.

Elles ont salué l'état d'avancement des travaux des logements sociaux à Pointe-Noire et à Diosso et prient le gouvernement à étendre cette politique sociale à tous les chefs-lieux de district.

Les forces vives de Kouilou étaient constituées d'élus nationaux ; de ministres en fonction et honoraires ; de conseillers du chef de l'État ; d'anciens parlementaires et anciens conseillers locaux ; de cadres des administrations publiques et privées ; de chefs d'entreprises, opérateurs économiques et cadres des professions libérales ; de sages ; de leaders traditionnels, communautaires et religieux ; de chefs des villages et quartiers des sept districts ; de chefs de terre et propriétaires terriens ; de dignitaires de Buali ; de membres de la Cour royale ; de cadres ; de diplômés et de sans-emploi ; d'artistes, artisans et musiciens.

Roger Ngombé

QUINZAINE COMMERCIALE

Un rendez-vous pour découvrir les produits locaux

La troisième édition de la Quinzaine commerciale des produits locaux se tiendra à la chambre de commerce de Pointe-Noire du 21 juillet au 2 août. Cette activité est organisée par la chambre consulaire en partenariat avec le Réseau des éleveurs et agriculteurs du Congo (Réac).

Organisée dans le but de vulgariser les produits bio, la Quinzaine commerciale des produits locaux va se tenir sur le thème : « Produire, transformer et consommer local, lutter contre la faim ».

Comme de coutume pendant cette activité, les maraîchers, agriculteurs, éleveurs de volailles, de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins ainsi que des pêcheurs, transformateurs de produits, artisans, apiculteurs et aquaculteurs évoluant dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou exposeront leurs produits.

C'est en fait une occasion en or qui s'offre à eux de faire connaître leurs produits au grand public et surtout de créer des contacts directs avec les acheteurs.

La quinzaine commerciale des pro-

duits locaux en est aujourd'hui à sa troisième édition, pour la plus grande satisfaction de tous. Elle permet à bon nombre de gens de consommer des produits bio locaux.

Pour cet événement, les organisateurs érigent des stands d'exposition-vente, permettant ainsi aux représentants des coopératives, groupements, unions, fédérations ainsi qu'à des exploitants individuels d'exposer leurs produits en toute quiétude.

À travers cette activité, le Réac, ainsi que d'autres organisations entendent démontrer leur dynamisme et comptent élargir leur champ de production, tout en nouant des relations avec la population pour promouvoir les produits bio.

La deuxième édition fut un succès pour les organisateurs, car plus de deux millions FCFA de produits ont été vendus, et plus de six mille visiteurs ont été mobilisés en moins de trois semaines, alors que la première édition n'avait atteint que 3 800 visiteurs.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL

La participation des Congolaises remise en cause par manque d'argent

Comme d'habitude, l'équipe congolaise engagée au Championnat du monde de la jeunesse féminine de handball, qui se jouera du 20 juillet au 3 août en Macédoine, se trouve encore à Brazzaville faute d'argent.

La délégation congolaise devait quitter Brazzaville le 15 juillet pour Istanbul pour l'octroi de visas avant de rejoindre la Macédoine le jour suivant. Malheureusement, comme leurs aînées, les cadettes congolaises, qui vont découvrir pour la première fois une compétition mondiale, se trouvent encore à Brazzaville en attendant le déblocage de la situation par le Trésor public.

Les Congolaises joueront leur premier match le jour même de l'ouverture du championnat le 20 juillet, à 11 h contre

la Norvège. Le 21 juillet à 20 h 45, elles affronteront le Japon. Les filles feront relâche le 22 avant de se relancer le 23 juillet à 9 h face à la Russie. Le jeudi 24 juillet, Congo-Hongrie. Michel Nkaya et Victor Matené, respectivement entraîneur principal et adjoint de cette équipe cadette, assisteront au dernier match des préliminaires le samedi 26 à 9 h 30 contre le Paraguay.

La délégation doit donc impérativement partir le 17, deux jours de voyage étant nécessaires pour arriver le 19 au matin. Ce qui veut dire que si le départ est décalé au 18 juillet, le Congo risque un forfait le 20 juillet. Dans ce cas, il risque aussi de rater les visas à Istanbul et donc d'être aussi déclaré forfait le 21 juillet.

C.L.L.

ONSSU

Les Jeux nationaux de Dolisie reportés de cinq jours

Prévus initialement du 25 juillet au 4 août à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, les Jeux de l'Office national des sports scolaires et universitaires (Onssu) auront finalement lieu du 30 juillet au 8 août. L'information a été donnée par la secrétaire générale des Jeux nationaux de l'Onssu, Solange Ipolo Koulinka, jointe au téléphone par Les Dépêches de Brazzaville.

Ce report de cinq jours, a souligné Solange Ipolo Koulinka, est dû au match qui opposera le 27 juillet,

au stade Denis-Sassou-N'Guesso de Dolisie, l'AC Léopard au Réal de Bamako dans le cadre de la quatrième journée de la phase de poule de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF). Cette fête sportive tournante de la jeunesse congolaise a pour but de promouvoir les disciplines olympiques dans tous les départements, de susciter chez les jeunes leur pratique et, surtout, de détecter les nouveaux talents afin de préparer l'élite du sport congolais.

Durant dix jours, près de 2 000 jeunes sportifs des quatre coins du Congo se mesureront dans plusieurs disciplines, parmi lesquelles le football, le handball, le volley-ball, le basket-ball et l'athlétisme, afin de détrôner le département de Brazzaville qui a remporté la première place lors de l'édition de 2013 à Owando.

Toutes les délégations départementales sont attendues dans la capitale d'or au plus tard le 29 juillet.

Charlem Léa Legnoki

PHOTOGRAPHIES

Baudouin Moanda expose sur la Sape à l'IFC

Baudouin Moanda, photographe africain reconnu internationalement, expose ses photographies sur la Sape à l'Institut français du Congo.

L'exposition regroupe une vingtaine de photos dont les premières ont été réalisées dans le métro parisien puis à Brazzaville dans les lieux où se déroulent les battles des Sapeurs.

« En voyant les Sapeurs exhiber leurs vêtements, je me suis dit qu'il y avait un travail important à faire à Brazzaville. J'ai réalisé en une journée une série de 20 photographies et j'en avais fait 150 pour montrer comment se déroule la Sape », explique Baudouin Moanda.

Attentif aux faits de société, Baudouin adapte son langage à la thématique qu'il traite. En noir et blanc et en couleur, cette exposition montre une originalité dans le cadrage et une proximité avec des sujets photographiés.

Cette exposition a été finalisée en 2009. Elle a voyagé à Bamako et récemment à Hong Kong, Helsinki, Paris et Seattle et revient à Brazzaville pour célébrer la Sape. Baudouin Moanda a travaillé sur ce qui importe à la Sape, à savoir la griffe.

Hermione Désirée Ngoma

SIXIÈME SOMMET DES BRICS

Les Cinq déterminés à surmonter les défis communs

Les travaux de cette rencontre de deux jours qui se sont achevés le 16 juillet à Fortaleza, dans le nord-est du Brésil, ont été un moment propice pour les dirigeants des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) de se pencher sur la création d'une banque de développement et d'un fonds de réserve propres à leur groupe.

Ce sommet sera marqué par la signature d'un accord-cadre sur la création d'un pool de réserves monétaires conventionnelles pour s'aider en cas de chute brusque des réserves d'or et de monnaie d'un membre du groupe. Ce pool monétaire sera une sorte de Fonds monétaire international (FMI) propre au Brics. Pour financer cette Banque de développement des Brics, l'Afrique du Sud a annoncé qu'elle allait y apporter 5 milliards de dollars.

Des analystes pensent que le sixième sommet des Brics a été un haut lieu d'échanges montrant aux Occidentaux que les pays émergents pouvaient mettre en place des institutions concrètes. La Banque de développement et le fonds de réserve ont été d'ailleurs conçus pour limiter l'hégé-

monie de la Banque mondiale et du FMI. Avec la tenue réussie de ce sommet, les Brics ont voulu marquer leur différence sur le terrain diplomatique puisque la rencontre a consacré le retour de Vladimir Poutine dans un sommet international. Ce qui était très important pour la Russie, dont le président avait été évincé du dernier G8 en raison de la crise ukrainienne.

Malgré la volonté affichée par les dirigeants de ces pays, certains analystes, dont l'économiste allemand Rolf Langhammer, estiment que les intérêts économiques des Cinq risquent d'être difficiles à coordonner. « L'Inde est un pays en développement. La Russie est déjà développée. La Chine est sur le seuil de la puissance industrielle. Je ne sais pas comment ces différents pays vont collaborer sous le même toit », a-t-il relevé.

Selon Yves Zlotowski, économiste en chef de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface), les défis pour ce groupe qui monte en puissance politiquement et économiquement, mais qui demeure déséquilibré, sont

effectivement partagés, comme en témoignent les spécialisations économiques différentes entre ces États. « Le ralentissement économique dans les Brics est lié à des problèmes structurels, note l'économiste. Bien sûr, la récession en zone euro a joué un rôle. Mais il y a des problèmes internes d'ordre structurel qui ont vraiment un impact sur la croissance des Brics. Il y a d'abord des problèmes d'infrastructures en Inde, au Brésil ou en Afrique du Sud avec l'électricité notamment. Aujourd'hui, ces problèmes ont vraiment un impact sur la croissance de court terme et notamment sur la production industrielle. Le deuxième problème est lié au climat des affaires. Cela a aussi un impact sur l'investissement. Cela touche la Russie, mais il y a aussi de très grosses manifestations contre la corruption en Inde. Et le Brésil est également concerné. Enfin, il y a un problème de pénurie de main-d'œuvre qualifiée. »

Si les économistes affichent leur pessimisme sur l'avenir des Brics, les dirigeants de ces pays

sont pour leur part convaincus qu'ils vont travailler ensemble pour surmonter les nombreux défis auxquels ils font face. L'un de ces défis demeure la fuite des capitaux.

Notons que de manière globale, l'économie des Brics ralentit. Ces pays ont perdu deux points de croissance entre le début des années 2000 et 2011. Malgré la perte de dynamisme, les prévisions de croissance de la Chine pour 2014 tournent autour de 7,5% alors que la Russie va enregistrer une récession de 0,5%. La croissance attendue de l'Inde se situe entre 4,5 et 5%, celle du Brésil va être d'un peu plus de 1%. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, sa chambre de commerce et d'industrie table sur une croissance à 2%.

Les Brics occupent à eux seuls une place importante dans l'économie mondiale. Ils totalisent 40% de la population de la planète et créent près de 30% du PIB mondial. Ces pays disposent également d'énormes ressources naturelles, d'une bonne base industrielle et d'une main-d'œuvre qualifiée.

Nestor N'Gampoula

CYCLISME

Première participation des femmes au championnat national

Pour la première fois depuis que la compétition existe, les dames ont fait valoir leurs talents lors de l'édition 2014 qui s'est déroulée récemment à Brazzaville. Retour sur les faits...

Les hommes ne régneront plus en maîtres dans l'histoire du cyclisme congolais : la Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy) a ouvert les portes du championnat national aux femmes. Une promesse qui figurait dans son programme d'activités de 2014. « L'une des innovations que nous voulons apporter est de donner la possibilité aux femmes de prouver de quoi elles sont capables dans cette discipline », avait déclaré le président de la Fécocy, Simon René Bokoko Iloy, plusieurs mois avant la tenue du championnat national.

Une manière pour la fédération d'habituer le public sportif congolais à voir les femmes s'imposer en cyclisme. Jusque-là, en effet, les femmes étaient présentes dans d'autres disciplines sportives pourtant réputées plus difficiles que le cyclisme. En l'occurrence : le judo, le karaté, le taekwondo, la boxe des pharaons rénovée, pour les arts martiaux en tant que sports individuels ; le handball, le football, le volleyball, le basketball, pour les sports collectifs. Parmi ces disciplines, c'est le handball qui compte le plus de femmes. Le nzango fait exception puisqu'il n'est pratiqué que par les femmes. Pour l'édition 2014 du Cham-



Quelques athlètes dames

pionnat national de cyclisme, les femmes sont venues de Brazzaville outre celles qui ont défendu valablement les couleurs du département de la Bouenza. Il s'agit notamment de Belvanie Nzala Kanda, de Romanie Bidiengono, de Prisca Bahatimina... Ces dernières sont athlètes du club MJ Chérif de Nkayi, chef-lieu de la Bouenza. Elles ont parcouru près d'une vingtaine de kilomètres en circuit fermé : boulevard Alfred Raoul-Immeubles des Italiens-parc zoologique-boulevard Alfred-Raoul. Les spécialités dans lesquelles

elles se sont mesurées sont la course contre la montre et la course en ligne. Pendant les épreuves, quelques femmes ont jeté l'éponge avant la fin, complètement épuisées faute de compétitions dans les jambes. D'autres, par contre, ont tenu jusqu'au bout.

Les résultats

Amira Samba, du département de Brazzaville, s'est imposée sur la première marche du podium chez les juniors dames. Elle a réalisé un chrono de 2h02' à la course en ligne sur une distance

de 59,4 km, soit 19 tours du circuit. Romanie Badiengono, du club MJ Chérif de Nkayi, est arrivée en deuxième position avec un chrono de 2h03'43". Prisca Bahatimina, de la même localité, s'est contentée de la troisième place. Sur les six femmes ayant pris le départ, trois seulement ont pu terminer le trajet.

Chez les hommes, Mikembo a remporté la médaille d'or dans la catégorie junior avec un chrono de 2h19'49". Alors que chez les seniors, Ntsoukina Mboko a parcouru le trajet en 2h43'40".

Ce que les filles ont dit de la compétition...

À l'issue de cette première participation au Championnat national de cyclisme, les athlètes dames ont exprimé leur joie d'être enfin prises en compte. « Je suis très contente d'avoir remporté le titre. [...] Notre souhait est de voir la fédération continuer dans cet élan d'impulser les femmes dans cette discipline », a indiqué Amira Samba. Sa dauphine de Nkayi, Romanie Badiengono, s'est dite satisfaite d'occuper la deuxième place. Une performance qui prouve qu'à l'intérieur du pays, les athlètes ne dorment pas, mais travaillent d'arrache-pied, selon elle. La compétition devrait continuer à réserver une place de choix aux femmes et leur nombre s'accroître.

Finalement, la Fécocy peut compter sur les femmes pour glaner les médailles dans les compétitions qui pointent à l'horizon, les Jeux africains en premier lieu. Avant cette compétition continentale, les cyclistes congolais sont attendus au championnat d'Afrique en octobre en Égypte. Ils participeront également au Grand Prix Chantal-Biya au Cameroun. Le public sportif national espère donc que les femmes seront de la partie non pas pour jouer les figurantes, mais pour montrer qu'elles ont le talent de réaliser des performances qui jusque-là étaient l'apanage des hommes.

Rominique Nerplat Makaya